

RÉOUVERTURE DES FORÊTS MODE D'EMPLOI



La réouverture des forêts **s'accompagne de mesures préventives** car la lutte contre la propagation du Covid-19 continue. Chacun doit faire preuve de **responsabilité lors de leurs visites en forêt**. Ses vastes espaces naturels, ses nombreux kilomètres de sentiers, de chemins et ses grandes aires d'accueil offrent les conditions nécessaires au **respect des mesures de distanciation physique**, préconisées par les autorités de santé publique.



CES PRÉCONISATIONS S'APPLIQUENT DANS UN
MAXIMUM DE 10 PERSONNES
EN RESPECTANT LES GESTES BARRIÈRES



DÉTENTE, PROMENADE ET MARCHÉ

SEUL, EN FAMILLE, ENTRE AMIS

>>> **AUTORISÉ**



PRATIQUES SPORTIVES INDIVIDUELLES

CYCLISTES, COUREURS, CAVALIERS, GRIMPEURS...

Se référer également aux consignes apportées par les fédérations sportives.

>>> **AUTORISÉ**



SORTIES ORGANISÉES PAR ASSOCIATIONS, GUIDES NATURALISTES...

10 PERSONNES MAXIMUM / GESTES BARRIÈRES À RESPECTER

>>> **AUTORISÉ**



PROFESSIONNELS EN FORÊT CESSIONNAIRES

GESTION FORESTIÈRE, TRAVAUX ROUTIERS

>>> **AUTORISÉ**

EN FORÊT



SAISON DES NAISSANCES EN FORÊT :
GARDONS NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE
SOUS CONTRÔLE



N'ALLUMONS NI FEU, NI BARBECUE



NE CAMPONS PAS EN FORÊT
OU SUR LES AIRES D'ACCUEIL



RESTONS SUR LES CHEMINS
OU LES SENTIERS BALISÉS



PARTAGEONS L'ESPACE AVEC
LA DIVERSITÉ DES USAGES

AVANT



PRÉPARONS NOTRE VISITE EN FORÊT,
POUR NE PAS SE CANTONNER AUX
EMPLACEMENTS PROCHES DES PARKINGS
ET DES ENTRÉES FORESTIÈRES.

ATTENTE DES **NOUVELLES DÉCISIONS
GOUVERNEMENTALES** LIÉES AU
REGROUPEMENT DE PERSONNES



COMPÉTITIONS SPORTIVES, ÉVÉNEMENTS CULTURELS

TOUTES PRATIQUES

>>> **NON AUTORISÉ**



CHANTIERS NATURE, ACTIVITÉS DE TEAM BUILDING

>>> **NON AUTORISÉ**



GROUPES SCOLAIRES ET CENTRES DE LOISIRS

>>> **NON AUTORISÉ**